

EANA (Elèves Allophones Nouvellement Arrivés en France) et « Devoirs faits »

Les éléments qui suivent recourent les problématiques les plus fréquemment rencontrées lors de la prise en charge de ces élèves à Besoin Éducatif Particulier mais il est nécessaire de les ajuster en fonction des besoins de chaque EANA. Si l'établissement dispose d'une UPE2A, on tirera profit à travailler en lien étroit avec l'enseignant en charge du dispositif.

Intérêt du dispositif « Devoirs faits » pour les EANA

- Nécessité pour les EANA de s'adapter à de nouveaux codes scolaires. Pour les EANA NSA, découverte des codes de l'école.
- Conditions matérielles ne permettant parfois pas aux EANA de faire leurs devoirs.
- Difficulté pour les familles d'accompagner leurs enfants pour des raisons diverses (urgence de certaines démarches administratives, méconnaissance de la langue et de la culture françaises, méconnaissance des codes scolaires et du rôle des différents interlocuteurs du collège...)
- Difficulté pour de nombreux EANA à réaliser en autonomie le travail attendu en classe ordinaire, au moins au début.

Le dispositif « Devoirs faits » peut donc être un lieu privilégié pour

- **proposer un accompagnement méthodologique et expliciter les codes de l'école**
- **proposer un temps et un espace dédiés au travail personnel pour les EANA qui ne peuvent en bénéficier à la maison,**
- **proposer un temps de pratique de la langue en favorisant des temps de travail personnel entre pairs**

Identification des freins et de pistes pour inclure les EANA au dispositif

La communication auprès des familles

- Les familles des EANA assistent peu fréquemment aux temps de rencontres et d'informations collectives (EANA arrivés en cours d'année une fois les informations déjà transmises, informations qui n'ont pas été reçues ou comprises, famille prise dans d'autres urgences vitales et qui ne peut se rendre aux réunions, parents qui redoutent de venir aux rencontres compte tenu de leur méconnaissance du français...)

→ Prévoir un temps ou un outil de communication spécifique sur les « Devoirs faits » à destination des familles des EANA, idéalement au moment de l'accueil au collège et de la présentation de l'emploi du temps.

L'organisation de la scolarité des EANA et différenciation pédagogique

- Chaque EANA bénéficiant d'un soutien linguistique en UPE2A ou dans le cadre d'HSE possède un emploi du temps adapté et évolutif. Il est possible que les devoirs donnés par l'enseignant de FLS ne puissent être portés sur l'ENT pour des raisons techniques ou que l'EANA ne soit pas destinataire de devoirs notés dans certaines matières parce qu'il n'assiste pas à ces cours.

En classe

→ Vérifier en amont si l'EANA est en capacité d'effectuer les mêmes devoirs que les autres élèves, selon des modalités différentes le cas échéant (à l'oral, dans sa langue d'origine, au moyen d'outils de traduction, d'un schéma ou d'un dessin au lieu d'un texte rédigé, de mots clés au lieu de phrases rédigées...) ou s'il est nécessaire de prévoir une activité différenciée.

→ Si une démarche différenciée est nécessaire, privilégier des activités ritualisées pour les devoirs (question(s)/réponse(s) sur le cours, apprentissage de 3 mots clés par cours, etc.). Il peut aussi être judicieux de prévoir des devoirs d'anticipation (écoute d'un texte enregistré ou visionnage d'une capsule vidéo en préparation au cours suivant, lecture du résumé ou d'une adaptation en BD de l'œuvre ou du texte étudié(e) en classe, recherche de 3 mots clés dans le dictionnaire bilingue, etc.)

→ S'assurer que l'élève a compris ce qu'il doit réaliser et comment. S'assurer qu'il dispose du matériel et des conditions pour le faire si l'élève ne bénéficie pas du dispositif « Devoirs faits ».

Au sein de l'établissement

→ Prévoir un mode de communication entre les enseignants et l'intervenant de « Devoirs faits ».

Séances de « Devoirs faits »

- Il est nécessaire d'accompagner les EANA au niveau méthodologique afin qu'ils trouvent les méthodes les plus efficaces.

→ Prévoir en amont le matériel nécessaire pour « Devoirs faits » lors des premières séances tout en accompagnant les élèves vers l'autonomie.

→ Proposer des pistes méthodologiques : traduction, carte heuristique et des outils (outil d'enregistrement vocal de l'ENT, outils de traduction...)

→ Apprendre à l'EANA à utiliser les outils : ENT, carnet de correspondance, manuel scolaire, ou tout autre outil utilisé en classe..., s'assurer de la compréhension de l'emploi du temps.

→ Inciter les élèves à faire des ponts entre les langues et les cultures (entre sa(ses) langue(s) première(s), de scolarisation, seconde (s)).

→ Prévoir une organisation et des démarches ritualisées au sein de la séance afin que l'élève prenne des repères.

→ Il peut être intéressant d'avoir recours à des pictogrammes ou des imagiers pour donner les consignes et communiquer dans les premiers temps.

→ Prévoir un temps dans la séance de « Devoirs faits » où l'EANA verbalise à l'oral à un adulte ou à un pair où il en est de ses apprentissages : ce qu'il a fait, ce qu'il a appris, ce qu'il a réussi, ce qu'il a aimé, ce qu'il lui reste à faire, de quels outils il a besoin, etc. Possibilité aussi de tenir régulièrement un journal des apprentissages évolutif (l'EANA peut au début écrire en français et dans la (ou les) langue(s) qu'il connaît, écrire quelques mots clés avant de rédiger peu à peu des phrases).

→ Organiser des modalités de tutorat, d'entraides sans oublier que l'EANA peut parfois aussi devenir tuteur (notamment s'il connaît une des langues vivantes enseignées au collège).

→ Pistes pour accompagner les élèves au niveau méthodologique dans la bibliographie en annexe.

Bibliographie – Sitographie

Sur le travail personnel et le dispositif « Devoirs faits »

- EDUSCOL Devoirs faits, une aide aux devoirs pour les collégiens <http://eduscol.education.fr/cid118508/devoirs-faits.html>
- *Faire ses devoirs : quel accompagnement ?* Jean-Michel Zakhartchou <https://www.reseau-canope.fr/notice/faire-ses-devoirs-quel-accompagnement.html>
- Enjeux du travail personnel de l'élève : dans et hors la classe, Annie Feyfant et Rémi Thibert <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Enjeux-du-travail-personnel-de-l-eleve-dans-ou-hors-la-classe>
- Représentations et enjeux du travail personnel de l'élève, Rémi Thibert <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/111-juin-2016.pdf>

Sur l'organisation de la scolarité du public EANA

- Circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 <https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav/eana/textes-institutionnels/organisation-de-la-scolarite-des-eleves-allophones-nouvellement-arrives>

Outils pratiques



Padlet EANA et "Devoirs faits"

https://padlet.com/helene_dugros/EANA_devoirs_faits

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav>



Glossaire

EANA : Elèves allophones nouvellement arrivés.

FLE : Français langue étrangère. Le français langue étrangère (FLE) est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non-francophones, dans un but généralement culturel, professionnel ou encore touristique.

FLS : Français langue seconde. Se dit d'une langue apprise dans un second temps, après l'apprentissage de la langue maternelle. Elle servira à un degré ou à un autre de langue du quotidien, d'apprentissage ou de scolarisation.

FLSco : Français langue de scolarisation. Usage scolaire de la langue qui articule oral et écrit dans toutes les disciplines scolaires.

NSA : Elèves non scolarisés antérieurement. L'appellation NSA peut désigner des élèves qui n'ont jamais ou peu été scolarisés. Ils peuvent être analphabètes (non lecteurs/non scripteurs dans leur langue d'origine et/ou de scolarisation) ou illettrés (maîtrise insuffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul pour suivre un cursus ordinaire).

UPE2A (à partir de la circulaire de 2012) : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants. Ce sont les dispositifs spécifiques de scolarisation des élèves allophones arrivants.